

Burundi/Covid-19 : allégement des restrictions pour les voyageurs

@rib News, 14/06/2021 - Source Agence Anadolu - En raison de la baisse des cas positifs. Le gouvernement burundais a mis fin, dès ce lundi 14 juin, à la quarantaine obligatoire pour tout voyageur entrant dans le pays via l'aéroport international de Bujumbura en raison de la baisse des contaminations, a annoncé le président du Comité national de riposte contre la Covid-19 au Burundi.

« Il n'y aura plus de mise en quarantaine obligatoire pour les voyageurs entrant au Burundi via l'aéroport de Bujumbura », a déclaré Gervais Ndirakobuca, ministre de la Santé publique et président du comité national de riposte contre Covid-19 au Burundi. « Tout voyageur sera désormais testé à l'aéroport et recevra les résultats 24 heures après celui qui sera testé positif à la covid-19, ira prendre son traitement au site placé au "Bon accueil" (près du centre-ville de Bujumbura) », a ajouté Gervais Ndirakobuca. Depuis avril dernier, une quarantaine obligatoire de quatre jours pour les voyageurs avait été décidée par le Comité national de riposte contre la Covid-19 au Burundi pour freiner la propagation de la maladie. Selon le ministre, les cas de Covid-19 sont de moins en moins nombreux dans le pays. A Bujumbura, capitale économique du pays, 45 personnes testées positives sont aujourd'hui sous traitement et 99 autres dans le reste du pays. Dès l'Organisation mondiale de la Santé, du 3 janvier 2020 au 14 juin 2021, le Burundi a enregistré 5 cas positifs à la Covid-19 avec seulement 8 décès.